



Rentrée 2020 pour les AESH : Pas de masques et mépris de l'institution !



Il faut croire que la mise en lumière de la situation de la rentrée du 11 Mai n'a servi à rien. La sortie du Guide AESH ministériel non plus : malgré leur appartenance à la communauté éducative clamée par le ministère, les AESH continuent d'être oublié-es et opprimé-es. La généralisation des Pials accentue cette situation inacceptable...

Comme chaque rentrée, les mêmes situations se répètent : difficultés à joindre l'administration, flou dans les informations, changement d'affectation arbitraires accentué par la généralisation des Pials, contrats non signés avant la rentrée. Et comme en mai, il n'y a pas de masques pour les AESH ! Rien n'est prévu pour ce personnel !

La **CGT Educ'action** rappelle que les AESH sont des personnels comme les autres et ont droit aussi à une distribution de masques sans avoir à les réclamer. C'est à l'employeur, l'Éducation nationale, de veiller à fournir les masques en nombre suffisant pour couvrir les besoins de tous les personnels. Encore une fois, les masques ne se distribuent pas selon une pseudo-hiérarchie !

Les tâches hors mission perdurent : des AESH ont été convoqué-es la dernière semaine d'août pour préparer les classes et faire du travail administratif. D'autres se retrouvent à devoir faire de la surveillance de récréation de toutes les élèves...

La **CGT Educ'action** rappelle que les AESH s'occupent uniquement d'élèves en situation de handicap, et que leurs fonctions sont définies par la [circulaire 2017-084](#). Ce personnel n'est pas un bouche-trou !

Dans les Pials, le nombre d'AESH est insuffisant face au nombre d'élèves en situation de handicap pour répondre à leurs besoins. Les AESH se retrouvent avec cinq ou six élèves voire plus ce qui dégrade fortement leurs conditions de travail et l'accompagnement des élèves. L'École inclusive promise par le ministère continue à être un effet de communication. Les AESH sont toujours méprisé-es et les élèves restent sans ressources, forcé-es à s'adapter à une norme qui les dépasse.

La **CGT Educ'action** rappelle au ministère qu'il est inadmissible de laisser de côté les plus de cent mille AESH du territoire et de négliger les élèves en restant dans le carcan d'une politique budgétaire restrictive.

La CGT Educ'action demande au ministre de prendre les mesures nécessaires pour faire appliquer la réglementation aux académies et DSDEN !

Montreuil, le 2 septembre 2020